



Contre la réforme des retraites et pour nos revendications professionnelles, soyons en grève et mobilisés le 5 décembre !

Réuni en commission exécutive élargie aux délégués syndicaux le 18 novembre et suite aux assemblées générales tenues dans les entreprises, le SGLCE a discuté de la situation politique et de ses conséquences sur le monde du travail. Puis il a débattu de son implication dans la journée d'action du 5 décembre contre la réforme gouvernementale des retraites et pour obtenir la satisfaction des revendications qu'il porte dans les entreprises.

Les politiques libérales mises en place par les gouvernements successifs, avec une accélération ces dernières années, n'en finissent plus de détruire notre modèle social et d'amplifier la précarité. Mais pas pour tout le monde puisque les actionnaires profitent d'une nouvelle augmentation de leurs dividendes, alors que les salariés, les retraités, les jeunes et les demandeurs d'emplois voient leur situation se dégrader sur le plan du pouvoir d'achat, de l'emploi et des conditions de travail... à l'exemple de cet étudiant qui s'est immolé en désespoir de cause parce qu'il ne pouvait prétendre à l'obtention d'une bourse qui lui aurait permis de poursuivre tant bien que mal ses études et de continuer à vivre, se loger, se nourrir et se vêtir. Nombre de jeunes sont malheureusement dans ce cas.

Par ailleurs, nous constatons que certains retraités, dont les pensions ne sont pas à la hauteur des efforts et du travail fournis pendant leur parcours professionnel, ne peuvent pas se soigner. Certains sont même obligés de vivre chez leurs enfants ou dans leur voiture, lorsqu'ils en ont une...

Dans le monde du travail, que ce soit dans le public ou le privé, les salariés se battent quotidiennement pour améliorer leur condition et faire échec aux projets rétrogrades du gouvernement et des employeurs. Les professionnels de la santé n'en peuvent plus de cumuler les fonctions alors qu'ils ne parviennent décemment plus à remplir la première mission qui est la leur. Les pompiers expriment également leur ras-le-bol général d'être sous-considérés. Les cheminots sont sujets à une restructuration importante dans leur métier face à une direction qui fait fi des mesures de sécurité pour les personnels et les usagers.

Dans notre profession, nous exigeons :

- la prise en compte de la pénibilité par un aménagement de fin de carrière à 55 ans. Et une retraite pleine et entière à 60 ans ;
- la fin de la répression antisyndicale ;
- la fin de la précarité ;
- l'augmentation générale des salaires ;
- l'abrogation de la loi Macron-Riester sur la distribution de la presse et de l'ouverture à la concurrence qu'elle entérine dans ce secteur.

Pour toutes ces raisons et bien d'autres, notre syndicat appelle les salariés de la profession à une non-parution des quotidiens nationaux datés du 5 décembre (nuit) et du 6 décembre (jour) avec des arrêts de travail pouvant aller jusqu'à 24 heures dans les entreprises, du mercredi 4 décembre à partir de 17 heures jusqu'au jeudi 5 décembre.

En plus de ces modalités d'action, nous appelons les salariés à participer massivement aux manifestations du 5 décembre 2019.

Validé unanimement à la CE du 18 novembre 2019